

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HOTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

14 juin, 1941.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable sir Lyman P. Duff, G.C.M.G., agissant comme substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, aujourd'hui, à trois heures, pour y donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Assistant secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des communes,
Ottawa, Ontario.

Un message est reçu du très honorable sir Lyman P. Duff, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et à son retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le substitut du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfiques.

Loi constituant en corporation La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint Rédempteur.

Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*.

Loi concernant *The Wawanese Mutual Insurance Company*.

Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre.

Loi modifiant la Loi des Indiens.

Loi modifiant la Loi des pensions.

Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de l'Alberta.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur les secours de guerre.

Loi ayant pour objet d'autoriser le prélèvement de droits successoraux.

Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Loi sur le contrôle de l'exportation du gibier.

Loi concernant la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*.

Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James.